



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **13 mai 2019**

Délibération n° 2019-3453

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Mise en oeuvre de la subvention globale du Fonds social européen (FSE) pour la période 2017-2020 - Avenants et ajustements des programmations 2017 et 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

**Rapporteur** : Madame la Conseillère déléguée Glatard

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 23 avril 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 15 mai 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Berra (pouvoir à M. Guillard), Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), Servien (pouvoir à M. Crimier), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 13 mai 2019****Délibération n° 2019-3453**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Mise en oeuvre de la subvention globale du Fonds social européen (FSE) pour la période 2017-2020 - Avenants et ajustements des programmations 2017 et 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 16 avril 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Par délibération du Conseil n° 2016-1537 du 10 novembre 2016, la Métropole de Lyon a déposé auprès de l'État une demande de subvention globale au titre du FSE pour la période 2017-2020. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle est donc devenue le seul organisme intermédiaire gestionnaire de ces crédits pour son territoire. Ce nouveau contexte de gestion du FSE est le fruit d'un processus partenarial qui a associé l'ensemble des acteurs de l'insertion durant toute l'année 2016. Il se matérialise au travers de la convention de subvention globale signée entre la Métropole et l'État pour un total de plus de 24 000 000 € de FSE qui seront distribués sur le territoire jusqu'en 2020.

Dans le cadre de cette convention, la Métropole est responsable de la programmation initiale des opérations cofinancées, ainsi que du suivi de cette programmation par le Conseil métropolitain. À ce titre, les ajustements nécessaires sont donc soumis au vote jusqu'à 9 mois après la clôture budgétaire des opérations, comme le prévoit les règles de gestion du FSE.

**II - Avenants aux opérations pour la programmation 2018**

Pour la programmation 2018, 5 avenants sont proposés :

- opération n° 201704913 "accompagnement des femmes sur la Métropole" portée par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Rhône (CIDFF) : une nouvelle action à destination des femmes est proposée pour conventionnement pour les territoires de Décines Charpieu, Chassieu et Meyzieu, ainsi qu'une action complémentaire pour le territoire de Saint Fons,

Nombre de participants supplémentaires : 19,

Nombre total de participants après avenant : 518,

Montant de subvention supplémentaire : 20 182,23 €,

Montant total de subvention après avenant : 235 294,23 € ;

- opération n° 201704880 "parcours vers l'emploi" portée par l'association Unis vers l'emploi (UVE) : une demande d'avenant est faite à hauteur de 2 000 € supplémentaires suite à une proposition d'augmentation du nombre de participants accompagnés,

Nombre de participants supplémentaires : 3,

Nombre total de participants après avenant : 297,

Montant de subvention supplémentaire : 2 000 €,

Montant total de subvention après avenant : 107 749,45 € ;

- opération n° 201704795 "réfèrent de parcours du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)" portée par l'Institut de formation Rhône-Alpes (IFRA) : une demande d'avenant est faite à hauteur de 3 713 € suite à une proposition d'augmentation du nombre de participants accompagnés,

Nombre de participants supplémentaires : 6,

Nombre total de participants après avenant : 1 147,

Montant de subvention supplémentaire : 3 713 €

Montant total de subvention après avenant : 371 745,37 € ;

- opération n° 201704883 "ateliers linguistiques Ville de Lyon - Uni-Est / formation français professionnel sud ouest lyonnais 2018" portée par l'Union féminine civique et sociale / familles rurales (UFCS) : une demande d'avenant est faite à hauteur de 2 000 € correspondant au montant initialement demandé par la structure et programmé à la baisse en attendant confirmation des reliquats de programmation 2017 disponibles,

Nombre total de participants supplémentaires : 0,

Nombre total de participants après avenant : 78,

Montant de subvention supplémentaire : 2 000 €

Montant total de subvention après avenant : 18 861 € ;

- opération n° 201704814 "espace emploi" portée par l'IFRA : une demande d'avenant est faite à hauteur de 19 812,24 € pour le déploiement d'une nouvelle action "espace emploi" sur le territoire de la Ville de Lyon, ainsi que le déploiement d'une nouvelle action "français langue étrangère" sur le territoire du PLIE Uni-Est,

Nombre total de participants supplémentaires : 112,

Nombre total de participants après avenant : 586,

Montant de subvention supplémentaire : 19 812,24 €

Montant total de subvention après avenant : 60 109,79 €

L'ensemble de ces demandes d'avenants a été validé préalablement par les PLIE du territoire. Compte tenu des arguments avancés, des reliquats disponibles sur la programmation 2017 et de l'avis préalable des territoires concernés, les demandes ont reçu un avis favorable.

### **III - Déprogrammation d'une opération pour la programmation 2017**

La Métropole souhaite résilier sa convention de subvention pour son opération n° 201700748 intitulée "renforcement de l'accompagnement socio-professionnel des salariés en contrat aidé de la Métropole". En effet, la mise en œuvre de cette opération a été retardée en 2017, et son démarrage effectif n'a pu intervenir qu'à début 2018.

Afin de s'exonérer des procédures de bilan ainsi que des opérations de contrôle, la collectivité choisit donc de solliciter une résiliation totale de sa convention, et l'abandon de sa subvention.

Cette demande étant conforme aux dispositions conventionnelles régissant les résiliations de convention FSE, l'opération est proposée pour déprogrammation. Les crédits correspondants seront reportés sur la maquette financière 2019 pour un montant de 32 400 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'avenant n° 1 à la convention FSE de l'opération n° 201704913 "accompagnement des femmes sur la Métropole" avec le CIDFF, annexé à la présente délibération,

b) - l'avenant n° 1 à la convention FSE de l'opération n° 201704880 "parcours vers l'emploi" avec l'association UVE, annexé à la présente délibération,

c) - l'avenant n° 1 à la convention FSE de l'opération n° 201704795 "réfèrent de parcours PLIE" avec l'IFRA, annexé à la présente délibération,

d) - l'avenant n° 1 à la convention FSE de l'opération n° 201704883 "ateliers linguistiques Ville de Lyon - Uni-Est / formation français professionnel sud ouest lyonnais 2018" avec l'UFCS, annexé à la présente délibération,

e) - l'avenant n° 1 à la convention FSE de l'opération n° 201704814 "espace emploi" avec l'IFRA, annexé à la présente délibération.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdits avenants.

**3° - Approuve** la déprogrammation de l'opération FSE n° 201700748 portée par la Métropole.

**4° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 47 707,47 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2019 et suivants - chapitre 65 - opération n° 0P36O5165.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2019.**